

# CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE C.Q.P

## GARDIEN ET EMPLOYE D'IMMEUBLE

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>Type d'action de formation</b> | <b>Catégorie 2 : formation liée au développement des compétences</b>  |
| <b>Durée</b>                      | Le nombre d'heures de formation en centre de formation est de <b>350 heures</b>   |
| <b>Objectifs de la formation</b>  | <p>A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etablir un planning des activités à réaliser (planning journalier, hebdomadaire, mensuel)</li> <li>▪ S'organiser afin d'effectuer les différentes interventions</li> <li>▪ Organiser son poste de travail en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie</li> <li>▪ Hiérarchiser, dans une période donnée, les interventions à effectuer en fonction de leur urgence et de leur importance</li> <li>▪ Identifier les besoins en consommables, produits et matériels nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques</li> <li>▪ Ranger et stocker les produits, matériels et consommables dans le respect des règles en vigueur</li> <li>▪ Identifier les limites de ses interventions</li> <li>▪ Etre préparé à l'examen de passage du CQP</li> </ul> |
| <b>Public visé et pré requis</b>  | Personnes ayant la capacité de déchiffrer et de produire des messages écrits simples, et de communiquer à l'oral  |
| <b>Nombre de participants</b>     | 15 participants maximum par session   |

**Programme détaillé de la formation**

**Module 1. Organiser son activité et son poste de travail**

Le rôle, les missions, les responsabilités et les limites d'intervention.  
Le cadre légal et l'environnement de travail du gardien et de l'employé d'immeuble. L'organisation de l'activité et le suivi du planning. L'organisation du poste de travail. La réalisation d'inventaire et de suivi des stocks. La réception de livraisons.

**Module 2. Réaliser des opérations de contrôle et de surveillance**

Le contrôle des locaux et des abords des bâtiments. Le contrôle du fonctionnement des installations et des équipements collectifs. Les anomalies, pannes, dysfonctionnement ou désordres des locaux, des installations et des équipements collectifs. Les mesures correctives adaptées à la situation

**Module 3. Mise en œuvre d'installations techniques sur les parties et équipements communs de l'immeuble**

Les types d'interventions (**Maintenance / Nettoyage / Peinture / Espaces verts**) Les matériels et produits et leur préparation. Le contrôle du résultat des interventions. Les mesures correctives adaptées à la situation. La remise en état après intervention. **Le tri et le traitement des déchets.** Le traitement des déchets dangereux. La manutention des conteneurs à déchets. **Les règles de sécurité** et d'hygiène des gardiens. Les risques liés aux interventions du gardien. Les mesures et les dispositifs de sécurité.

**Module 4. Gestion de la relation avec les résidents, traitement et remontée d'informations**

La lecture de plan des locaux. La recherche d'informations. La distribution de documents aux résidents. La transmission d'informations. La rédaction de messages. Le renseignement de documents liés à l'activité. L'accueil de professionnels. L'accueil et l'information des résidents. La gestion des comportements non adaptés. Le traitement des observations des résidents.